

8 conseils pour réussir son isolation en rénovation

Date de l'article

9/07/2019

Temps de lecture

11 min de lecture

■ CONSEILS ISOLATION THERMIQUE, LES ASTUCES DES PROS

Matériaux performants, étanchéité à l'air, ventilation... Découvrez 8 conseils pour réussir l'isolation thermique de votre logement

Vous avez décidé d'isoler votre logement ? Un conseil, ne vous précipitez pas et suivez les astuces des professionnels de l'isolation thermique ! À la clé : des travaux réussis, pour un plus grand confort et de réelles économies d'énergie.



Conseil n°1 : visez les performances d'isolation d'un bâtiment BBC

Ce n'est pas parce qu'il s'agit d'une rénovation qu'il ne faut pas viser la meilleure performance pour votre isolation thermique ! Selon la faisabilité technique et votre budget, il est même possible de dépasser les exigences de la **réglementation thermique des bâtiments existants** pour répondre à celles du **neuf**, énoncées par la **réglementation thermique RT 2012**. Pour cela, veillez à choisir des isolants performants dont la résistance thermique (R) minimale est celle d'un **bâtiment basse consommation** (BBC) :

- $R > 8 \text{ m}^2 \cdot \text{K/W}$ en toit
- $R > 4 \text{ m}^2 \cdot \text{K/W}$ en murs et sols

Afin de vous assurer de la **performance de l'isolant** choisi, c'est simple : reportez-vous à l'**étiquette du produit** pour vérifier qu'il est bien certifié par un organisme indépendant. La présence du logo **ACERMI** est gage de qualité et de performance énergétique ! Vous pouvez alors être sûr que la **résistance thermique (R)** déclarée sera effective dans le temps.

À noter : si vous visez les exigences d'un bâtiment BBC lors de vos travaux d'isolation thermique, sachez que votre logement rénové peut être labellisé «Effinergie BBC Rénovation». N'hésitez pas à consulter le guide « **Réussir un projet BBC en rénovation** ».

💡 Le saviez-vous ?

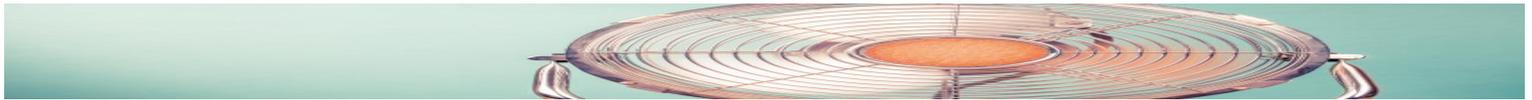
Vous souhaitez prétendre aux **Certificats d'économies d'énergie (CEE)** et à **MaPrimerénov'** ?

Optez pour des matériaux d'isolation dont la résistance thermique (R) minimale est de :

- $R > 6 \text{ m}^2 \cdot \text{K/W}$ en combles aménagés
- $R > 7 \text{ m}^2 \cdot \text{K/W}$ en combles perdus
- $R > 3,7 \text{ m}^2 \cdot \text{K/W}$ en mur
- $R > 3 \text{ m}^2 \cdot \text{K/W}$ en sol

Conseil n°2 : soignez l'étanchéité à l'air

La réussite d'une isolation thermique ne se limite pas à l'utilisation d'un matériau performant. Elle doit reposer sur l'isolation de l'ensemble de l'enveloppe de votre logement (murs, combles, sols...). **Chassez les fuites d'air ! L'étanchéité à l'air** est primordiale pour éviter des déperditions de chaleur importantes. Il faut donc attacher un soin particulier au traitement des jonctions et des points singuliers de la construction (jonction des façades avec les planchers, la toiture, les angles de murs, passage des câbles électriques, coffres de volets roulants...). Cela peut passer par la mise en place de membranes ou autres accessoires adaptés (joints, adhésif, mastic...) permettant d'assurer la continuité de l'étanchéité à l'air.



Conseil n°3 : n'oubliez pas la ventilation

Un air neuf et sain, tel est l'objectif ! Les travaux d'isolation thermique en rénovation modifient le comportement de votre logement vis-à-vis de la perméabilité à l'air des parois et donc du renouvellement d'air. **Si votre logement est bien isolé et étanche à l'air, cela ne doit pas l'empêcher d'être correctement ventilé.** Pour garantir la qualité de l'air intérieur et évacuer les excédents de vapeur d'eau et les polluants intérieurs, tous travaux d'isolation thermique en rénovation doivent s'accompagner de la mise en oeuvre d'une **ventilation performante et adaptée (VMC)**. Et, bien sûr, cette dernière doit être régulièrement entretenue afin de prolonger son efficacité et sa durée de vie.

Conseil n°4 : veillez à la qualité de pose

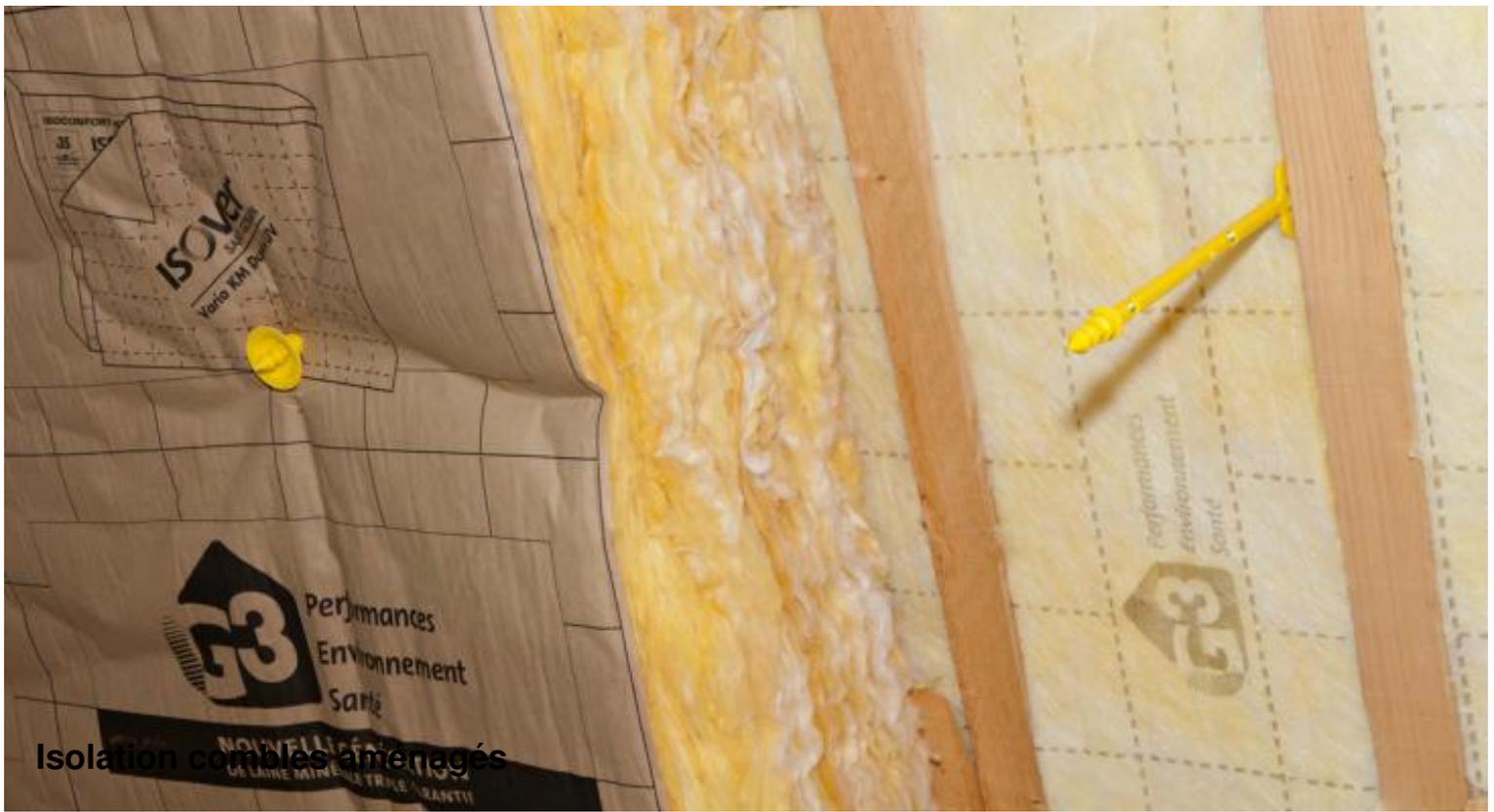
Les travaux d'isolation thermique ne sont pas anodins et ne s'improvisent pas. Ils **nécessitent un vrai savoir-faire** pour réussir à éviter les ponts thermiques et les failles dans l'étanchéité à l'air. Il est donc vivement conseillé de **faire appel à un professionnel qualifié**. Son intervention peut vraiment faire la différence et vous aider à obtenir un résultat de qualité, ainsi que des performances optimales (en particulier si vous visez la norme BBC ou le label « Effinergie Rénovation »).

De plus, faire réaliser les travaux par un professionnel ne coûte pas forcément plus cher ! En choisissant une **entreprise qualifiée RGE** (Reconnu Garant de l'Environnement), **vous pouvez bénéficier d'aides aux travaux** telles les **CEE, MaPrimeRénov'** remplaçant le **crédit d'impôt transition énergétique** et la **TVA réduite**. En somme, des travaux plus simples, voire plus économiques puisqu'ils sont cumulables (selon conditions) !

Conseil n°5 : vérifiez que l'isolant convient à la paroi à isoler

Laine de verre ou laine de roche, polystyrène, chanvre, laine de bois, ouate de cellulose... Vous ne savez pas quel produit choisir pour votre isolation thermique ? Commencez par vous assurer qu'il est adapté à la paroi à isoler. **Chaque matériau a ses caractéristiques propres** (conditionnement, tenue mécanique, résistance à la pression...) qui ne conviennent pas forcément à toutes les parois du bâtiment. Il n'existe pas d'isolant universel. Pensez à consulter notre [tableau comparatif](#) et les indications du fabricant sur l'emballage du produit.





Isolation combles aménagés



Isolation du plafond

💡 Le saviez-vous ?

Quel isolant pour mes murs ?

Vous cherchez un produit pour l'**isolation des murs** ? Il doit être a minima **certifié semi-rigide** pour avoir une **tenue mécanique** indispensable en isolation verticale. La semi-rigidité est mentionnée dans le certificat ACERMI de l'isolant.

Conseil n°6 : ne renoncez pas à l'esthétique

Des murs en pierres ou en briques apparentes, une charpente en bois, des structures métalliques esprit usine... Le charme de l'ancien ne doit pas forcément être sacrifié lorsque l'on mène des travaux d'isolation thermique. Tout est **question de compromis** ! Il existe **des solutions** pour conserver quelques éléments de l'architecture, tout en améliorant la performance thermique du bâtiment. Par exemple, vous pouvez très bien opter pour une **isolation par l'extérieur**, ou encore recréer au-devant d'une isolation par l'intérieur ce mur de pierre qui vous plaît tant. Les professionnels sont là pour vous orienter vers la bonne solution.

Conseil n°7 : pensez à l'isolation phonique

L'isolation thermique, c'est bien, l'isolation phonique en complément, c'est encore mieux pour votre confort ! Un conseil : étudiez en amont les **types de bruits** (aériens, d'impact ou d'écho) que vous souhaitez atténuer. Un professionnel peut vous aider à **réaliser un diagnostic** et à déterminer la stratégie d'isolation phonique adaptée à votre situation (en fonction de la conception du bâti, du type de bruit et du niveau de nuisance sonore subi).

Découvrez également cet **outil d'auto-diagnostic** pour mieux comprendre le confort que peut vous apporter une isolation acoustique en rénovation.

Conseil n°8 : Les Essentiels ISOVER

Retrouvez dans la matrice ci-dessous, pour chaque application, les produits isolants ISOVER éligibles aux aides financières.

La matrice présente les produits ISOVER éligibles aux aides financières pour les combles perdus, classés par application et niveau de performance.

Application	Produit	Épaisseur	R-value (m².K/W)	Niveau	Notes
COMBLES PERDUS par laine à souffler	Comblissimo	330 mm	R=7	NIVEAU 1	Compatible avec un projet DPE de classe C. Le minimum pour les aides financières en rénovation.
	IBR kraft	300 mm	R=7,5	NIVEAU 1	
COMBLES PERDUS par laine à dérouler	Comblissimo	375 mm	R=8	NIVEAU 1	Une montée éligible aux aides financières.
	IBR kraft	400 mm	R=10	NIVEAU 1	

Le guide de l'isolation éligible aux aides financières